

Préambule :

- Travailler sur BCDI depuis votre domicile n'est possible que si votre ordinateur personnel fonctionne sous Windows. Ce n'est pas possible s'il fonctionne sous Mac ou sous Linux.
- La procédure pour disposer de BCDI à domicile est différente selon que vos bases de données BCDI sont hébergées ou non sur notre plateforme nationale d'hébergement.

Votre établissement est abonné à la solution 100% hébergée SOLDOC+

cas n°1 : L'hébergement de vos bases de données BCDI a été mené à son terme.

1.1 Votre ordinateur professionnel est un PC portable que vous avez emporté avec vous en quittant l'établissement. Si vous pouvez vous connecter à Internet (avec un navigateur Internet), alors vous pouvez lancer le client BCDI comme vous le faites lorsque vous êtes dans votre établissement ;

1.2 Vous avez copié le dossier BcdiCli de votre poste de travail dans l'établissement et vous avez conservé la copie à votre domicile :

- Collez la copie du dossier BcdiCli sur le disque dur de votre ordinateur personnel.
- Avec le gestionnaire de fichiers Windows, allez dans le sous-dossier BcdiCli/prog.
- Vous y trouverez un fichier « ClientC.exe ». Si vous ne voyez que le nom du fichier, sans l'extension « .exe », il s'agit du fichier qui porte l'icône de BCDI.



- Double-cliquez sur ce fichier pour lancer le client BCDI.

1.3 Vous n'avez pas copié votre dossier BcdiCli avant de quitter l'établissement :

- Contactez votre assistance de proximité ou déposez un ticket sur le site du support Solutions documentaires :

<http://support.solutionsdoc.net/front/helpdesk.php>

Mentionnez IMPERATIVEMENT le code RNE de votre établissement ainsi qu'une adresse mail que vous pourrez consulter depuis votre domicile.

- Nous vous enverrons un lien vers une page Internet qui vous permettra d'installer un client BCDI sur votre ordinateur personnel.
- Suivez les instructions qui accompagneront ce lien pour effectuer l'installation.

cas n°2 : Vous n'aviez pas encore démarré la procédure de migration de vos bases de données BCDI.

2.1 Vous avez effectué une sauvegarde de votre base BCDI avant de quitter l'établissement :

- Rendez-vous dans l'espace client Solutions documentaires et effectuez les opérations de mise en place de votre base BCDI hébergée.

- A l'issue de ces opérations, **ne téléchargez pas** le kit de mise à jour qui vous est proposé. Il ne fonctionne que si vous avez déjà une installation d'un client BCDI sur votre ordinateur personnel.
- Contactez votre assistance de proximité ou déposez un ticket sur le site du support Solutions documentaires :
<http://support.solutionsdoc.net/front/helpdesk.php>

Mentionnez **IMPÉRATIVEMENT** le code RNE de votre établissement ainsi qu'une adresse mail que vous pourrez consulter depuis votre domicile.

- Nous vous enverrons un lien vers une page Internet qui vous permettra d'installer un client BCDI sur votre ordinateur personnel.
- Suivez les instructions qui accompagneront ce lien pour effectuer l'installation.

2.2 Vous n'avez pas de sauvegarde de votre base BCDI, mais votre administrateur réseau a un moyen d'obtenir cette sauvegarde :

- Contactez votre administrateur réseau pour lui demander de mettre à votre disposition une SAUVEGARDE de vos bases BCDI. Ces sauvegardes doivent OBLIGATOIREMENT être faites à partir de la procédure de sauvegarde de BCDI (Menu Général, Outils> Gestion des bases> Sauvegarder une base).
- Une fois en possession de ces sauvegardes, reprenez la procédure au point **2.1** précédent

2.3 Vous n'avez pas de moyen de récupérer cette sauvegarde :

- Vous vous retrouvez dans le cas n°5 décrit plus bas.

Votre établissement est abonné à la solution SOLDOC sans hébergement BCDI

cas n°3 : Tout BCDI (la partie serveur et la partie client) est installé sur votre poste professionnel, dans le CDI.

3.1 Votre ordinateur professionnel est un PC portable que vous avez emporté avec vous en quittant l'établissement. Vous pouvez lancer le client BCDI comme vous le faites lorsque vous êtes dans votre établissement. Si vous avez un accès à Internet, les modifications que vous apporterez seront envoyées vers e-sidoc.

3.2 Vous avez copié le dossier BcdiServ depuis votre poste de travail dans l'établissement et vous avez conservé la copie à votre domicile :

- Collez la copie du dossier BcdiServ sur le disque dur de votre ordinateur personnel.
- Avec le gestionnaire de fichiers Windows, allez dans le sous-dossier BcdiServ/prog.
- Vous y trouverez un fichier « BcdiC.exe ». Si vous ne voyez que le nom du fichier, sans l'extension « .exe », il s'agit du fichier qui porte l'icône de BCDI.



- Double-cliquez sur ce fichier pour lancer le client BCDI. Vous travaillerez localement sur votre ordinateur personnel. Les modifications que vous apporterez ne seront pas visibles dans e-sidoc.

- A la fin de la mesure de confinement, vous devrez faire les manipulations inverses : copier le dossier BcdiServ depuis votre ordinateur personnel (sur une clef USB) pour le coller à la place du dossier BcdiServ de votre ordinateur professionnel. Demandez l'assistance de votre administrateur réseau.

3.3 Vous n'avez pas sauvegardé le dossier BcdiServ, mais votre administrateur réseau a un moyen d'effectuer cette opération :

- Contactez votre administrateur pour lui demander de vous fournir une copie du dossier \Bcdiserv que vous collerez sur votre ordinateur personnel.
- Reprenez alors la procédure point 3.2 précédent, mais **n'effectuez pas** la 1^{ère} opération à savoir « Collez la copie du dossier BcdiServ sur le disque dur de votre ordinateur personnel ».

3.4 Vous n'avez pas de moyen de récupérer le dossier BcdiServ :

- Vous vous retrouvez dans le cas n°5 décrit plus bas.

cas n°4 : Le serveur BCDI est installé sur un serveur de l'établissement qui fonctionne sous Windows.

4.1 Votre administrateur réseau peut effectuer des manipulations sur le serveur de l'établissement :

- Contactez votre administrateur pour lui demander de vous fournir une copie du dossier \Bcdiserv que vous collerez sur votre ordinateur personnel.
- Avec le gestionnaire de fichiers Windows, allez dans le sous-dossier BcdiServ/prog.
- Vous y trouverez un fichier « BcdiC.exe ». Si vous ne voyez que le nom du fichier, sans l'extension « .exe », il s'agit du fichier qui porte l'icône de BCDI.



- Double-cliquez sur ce fichier pour lancer le client BCDI. Vous travaillerez localement sur votre ordinateur personnel. Les modifications que vous apporterez ne seront pas visibles dans e-sidoc.
- A la fin de la mesure de confinement, copiez le dossier BcdiServ de votre ordinateur personnel (sur une clef USB). Avec l'aide de votre administrateur réseau, collez cette copie à la place du BcdiServ qui se trouve sur le serveur de l'établissement.

4.2 Vous n'avez pas de moyen de récupérer le dossier BcdiServ depuis le serveur de l'établissement :

- Vous vous retrouvez dans le cas n°5 décrit plus bas.

cas n°5 : Vous ne disposez d'aucun des moyens ci-dessus qui permette de travailler sur votre base BCDI ou sur une copie de celle-ci.

Vous pouvez installer la version Kapes de BCDI, qui vous permettra de faire UNIQUEMENT DU CATALOGAGE :

- Suivez le tutoriel sur <http://documentation.solutionsdoc.net/nos-solutions/bcdi-capes-de-documentation/> , jusqu'à l'étape 5.
- Quand vous lancerez BCDIC.exe, utilisez l'identifiant GESTION. Vous arriverez dans une base vide. C'est ici que vous pourrez faire votre saisie.
- A la fin de la mesure de confinement, vous devrez exporter les notices saisies dans BCDIKapes en allant en Gestion du Fonds> Exportation de notices> Au format MémoNotices. Dans l'écran de recherche Gestionnaire, tapez TOUT, puis cliquez sur l'œil pour donner un nom de fichier et un emplacement (par exemple sur une clé USB).
- Il faudra ensuite réimporter ces MémoNotices dans le BCDI de votre établissement en allant en Gestion du fonds> Importation de Notices> Au format MémoNotices.

Lors du catalogage dans BCDIKapes, il est inutile de créer des exemplaires car ces numéros d'exemplaires ne seraient que temporaires. En effet, les numéros d'exemplaires à indiquer sur les ouvrages ne seront attribués QUE lors de l'insertion dans le BCDI final de votre établissement.